

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 9 avril 2024]

Date de la convocation

27 mars 2024

Date de mise en ligne

11 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 23

Procurations : 3

Votants : 26

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, *Maires Adjointes*, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Laurent SQUASSINA, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Corinne DARMANI, Dominique BOYER *Conseillers*.

Absents et représentés : Christel PALIS, Claire VILLENEUVE, Elisa GILLET

Absents : Antony MOUSSU, Daniel RIBES, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thomas DOMENECH, Dany PORTES, Christophe WATTRELOT

N° 053/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Tableau de répartition des subventions aux associations pour l'année 2024

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'approuver les montants des subventions aux associations pour l'année 2024 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe.

1 annexe

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les montants des subventions aux associations pour l'année 2024 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

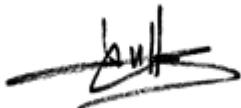
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 10 avril 2024